

Assemblée Générale 2025

Rapport d'orientation 2024-2026

UNIS
POUR LES
FAMILLES

PORTE-PAROLE DES FAMILLES
EXPERTE DE LEURS REALITES DE VIE
RESEAU DE SERVICES AUX FAMILLES
ANIMATEUR ASSOCIATIF

En 2024, l'Udaf a actualisé son projet associatif.

Elaboré par un groupe de travail composé d'administrateurs et de représentants d'associations membres de l'Udaf et approuvé à l'unanimité par le conseil d'administration, il devient notre feuille de route pour les 4 prochaines années 2026 2030.

Le projet de services en cours de réflexion dans le cadre de plusieurs groupes de travail thématiques s'inscrit dans le respect et la mise en œuvre des valeurs et principes fédérateurs définis dans le projet associatif.

L'écoute et l'anticipation

Forte de son réseau d'associations, l'Udaf est à l'écoute des besoins et prend position sur l'ensemble des sujets qui concernent la vie quotidienne.

La diversité

L'Udaf bénéficie d'un réseau associatif riche de diversités et peut ainsi représenter avec force toutes les familles auprès des pouvoirs publics et de nombreuses institutions.

L'universalité

L'Udaf défend toutes les familles quelles que soient leurs formes. Grâce à ses actions et à ses services, l'Udaf peut être sollicitée par tous, tout au long de sa vie.

La solidarité

L'Udaf défend et promeut la solidarité nationale (protection sociale, prestations familiales, perte d'emploi, handicap...) et soutient les solidarités familiales.

La laïcité

L'Udaf s'inscrit dans le principe de laïcité - valeur qui rassemble : égalité de tous devant la loi sans distinction d'origine, de croyance, de conviction et dans le respect des valeurs de la République.

Nos axes prioritaires

AXE 1 : Affirmer et rendre visible notre rôle d'acteur incontournable de la vie familiale sur notre territoire

- **Renforcer les actions d'information et de soutien aux familles dans leur rôle éducatif** au travers d'Info famille Aveyron sur la base de notre convention d'objectifs : soutien à la parentalité et usage du numérique.

Par des ateliers, des cafés débats, des conférences, des cinés débats, il s'agit d'informer les familles sur des thèmes relatifs à l'éducation.

Le premier sujet de préoccupation des parents, d'après l'observatoire des familles de l'Unaf, est l'usage des écrans et la façon de le réguler.

Nous allons poursuivre nos interventions afin de sensibiliser le plus grand nombre de parents sur la nécessité d'éduquer les enfants à un usage raisonné du numérique et sur les risques des écrans pour le développement du tout jeune enfant.

Fin 2025 début 2026, seront proposés des ateliers de soutien aux parents des enfants suivis par la Plateforme de Coordination et d'Orientation des Troubles Neuro-Développementaux (PCO TND) en partenariat avec les PEP12.

L'objectif est de permettre à ces parents d'échanger, de s'informer et d'être soutenus dans leur rôle éducatif, à travers un accompagnement adapté et bienveillant, encadré par un(e) psychologue.

- **Développer ces actions sur l'ensemble du territoire aveyronnais** pour être au plus près des familles et améliorer notre visibilité.
- **Poursuivre des initiatives de réflexion et d'information** dans tous les domaines, santé, logement, autonomie sous forme de réunions, de colloques ... en lien avec les associations membres de l'Udaf et des partenaires extérieurs.
- **Réaliser des actions phares** pour faire connaître l'Udaf : fête des familles, une marche, évènement culturel...
- **Diffuser des informations pratiques** à l'intention des familles.
- **Inciter les associations** adhérentes à parler de l'Udaf.

Axe 2 : Renforcer notre capacité de représentation

- **Renforcer au maximum la représentation familiale** en sollicitant l'implication des associations membres.
- **Convaincre de l'importance** de la représentation familiale assurée par le réseau conformément au code de l'action sociale et des familles. La promouvoir auprès des associations et de leurs bénévoles.
- **Rechercher de nouveaux représentants, les fidéliser**
Faire vivre le réseau des représentants familiaux.
Réunir et proposer des échanges, des formations et des moments conviviaux aux bénévoles et représentants familiaux.
- **Dynamiser la conférence des mouvements.**
- **Promouvoir auprès des associations adhérentes** le rôle de l'Udaf et l'aide qu'elle peut leur apporter.
- **S'impliquer dans le développement de l'Udaf** : soutien aux associations adhérentes et recherches de nouveaux adhérents.

Axe 3 : Adapter nos services et nos actions aux besoins nouveaux

- **Etre attentifs aux besoins émergents et aux évolutions des politiques publiques**
- **Poursuivre le développement** des dispositifs de logement inclusif.
- **Mobiliser des bénévoles** pour proposer des services d'aide : aide aux démarches dématérialisées «écrivain public digital», parrainage,...
- **Créer de nouveaux services**, dans ses domaines d'intervention en direction des familles et des personnes les plus fragiles (gestion budgétaire, microcrédit personnel, logement, consommation,...).
- **Inventer de nouveaux services** (prêt de matériel « ponctuel », mise en relation des familles...)
- **Accompagner l'adaptation** des services aux attentes des usagers et des pouvoirs publics, aux évolutions technologiques et sociétales.
- **Garantir la qualité, pratiquer et promouvoir** la bientraitance au niveau de l'ensemble des services.